

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

12 juillet 2023

Baisse de -5 % de la mortalité routière au mois de juin

Selon les estimations de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), en juin 2023, 281 personnes sont décédées sur les routes de France métropolitaine, soit un recul de -5 % par rapport au mois de juin 2022. Le nombre de blessés graves est en baisse de -1 %.

281

tués

-5 % par rapport à juin 2022 (-14 décès)

1 649

blessés graves¹

-1 % par rapport à juin 2022

Les accidents corporels de la circulation routière recensés par les forces de l'ordre sur les routes de France métropolitaine s'élèvent à 5 154 en juin 2023, soit -1 % de moins qu'en juin 2022.

Ces indicateurs sont également en baisse sur le 2^{ème} trimestre 2023 si on compare au 2^{ème} trimestre 2022 : -12 % de tués et -4 % de blessés graves.



Pour que les longs trajets estivaux se déroulent en toute sécurité, j'invite tous les Français à la plus grande prudence, au respect du code de la route et à bien s'attacher en voiture à l'avant comme à l'arrière – la campagne de prévention en cours nous rappelle qu'une personne décédée sur quatre dans un accident mortel n'était pas attachée.

Vos vacances et vos soirées estivales valent mieux qu'une pointe de vitesse, la lecture d'un sms ou que reprendre le volant (ou même le guidon d'une trottinette) alcoolisé ou après usage illégal de stupéfiant... qui pourraient venir tout gâcher. Pas de vacances pour le respect des règles de sécurité et l'attention aux autres ! »

Florence Guillaume, déléguée interministérielle à la sécurité routière

L'ACCIDENTALITÉ ROUTIÈRE DU MOIS DE JUIN 2023 en France métropolitaine SELON LE MODE DE DEPLACEMENT

27



piétons tués

159 blessés graves

26



cyclistes tués

280 blessés graves

2



usagers tués en EDPm

(engin de déplacement personnel motorisé)

66 blessés graves

119



**automobilistes
tués**

439 blessés graves

89



**usagers tués en deux-
roues motorisés**

638 blessés graves

¹ Pour se conformer aux normes des statistiques européennes, l'ONISR publie, pour la France métropolitaine, une nouvelle série de données relatives aux blessés graves. Ces valeurs sont déterminées par une nouvelle méthode établie conjointement par l'Université Gustave Eiffel (UGE) et l'ONISR. Cette méthode s'appuie notamment sur les données récentes relatives aux blessés enregistrés par les forces de l'ordre mais vise à estimer le nombre réel des personnes blessées dans un accident de la route prises en charge par les services hospitaliers.

BILAN DE L'ACCIDENTALITE ROUTIERE EN JUIN 2023 **DANS LES OUTRE-MER**

En juin 2023, les forces de l'ordre ont enregistré outre-mer 237 accidents corporels de la circulation routière, une baisse de -1 % par rapport à la même période l'an dernier. On dénombre 19 personnes décédées et 299 personnes blessées dans les accidents enregistrés.

237

accidents corporels

-1 % par rapport à juin 2022

19

tués

-14 % par rapport à juin 2022

299

blessés

-1 % par rapport à juin 2022

Pour consulter le baromètre de l'ONISR en intégralité :

<https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/etat-de-linsecurite-routiere/suivis-mensuels-et-analyses-trimestrielles/barometre-mensuel-en-metropole-et-outre-mer/barometre-juin-2023>